

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Belley (01300)

## Réponses de Philippe Rodriguez, au nom de la liste « Belley Alternative »

– le 21/02/2020 à 08:44 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Ce comité vélo comprendra au moins un conseiller municipal de la majorité
- il se réunira au minimum 3 fois par an avec les associations locales concernées
- Un Plan Vélo devra instruire des demandes d'aménagement et infrastructures pour un montant de 10 euros par habitant et par an. En complément ce plan vélo comportera un volet animation, formation ou service, tels que développé dans les autres propositions ci dessous, financé à la hauteur de 1 euros par habitant et par an.

Le plan vélo local commence par la sécurisation des déplacements en vélo. C'est un travail de longue haleine, mais certaines choses peuvent être faites rapidement. La municipalité a un rôle d'incitateur et d'informateur.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Avec un responsable vélo dans l'équipe municipale et la commission aménagement de l'association Olévélo.

Notre programme est écologique, une écologie enracinée. C'est pourquoi nous pensons que tous les transports alternatifs à la voiture doivent être développés. Il faut donc dépasser le vélo comme loisir pour le compléter par le vélo utilisé pour se rendre au travail, à l'école et aux commerces. Dans notre programme, nous prévoyons l'installation d'un parc de vélos électriques, l'aménagement de parkings pour vélo (notamment avec abri)...

L'avancement des réalisations et des actions doit être évalué régulièrement, c'est pourquoi un comité de suivi est indispensable. Sa composition est à déterminer : des élus, des techniciens municipaux, les représentants des associations, un représentant de la CCBS...

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Cette action sera incluse dans un projet plus vaste de formation de tous les intervenants municipaux, notamment pour les activités péri-scolaires.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Le projet voie douce prévue Av Charles De Gaulle vous paraît-elle adaptée à une utilisation quotidienne ? (piétons et cyclistes mélangés)  
- Boulevard du Mail.

Les points noirs sont nombreux sur la commune. Il conviendra de les corriger, notamment les accès entre la ViaRhôna et le centre ville depuis l'ourson ou les Ecassaz. Il faudra impliquer également la Communauté de Communes et le conseil départemental (pont des Ecassaz, pont sur le canal à Coron par exemple). Il me semble préférable de séparer les piétons et les deux roues (vélos, trottinettes) pour des raisons de sécurité.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Belley à Culoz.

C'est le but premier de la ViaRhôna. Mais il ne faut pas s'interdire de dépasser cet axe pour améliorer toutes les dessertes. Un tel maillage doit se faire à l'échelon intercommunal, avec un plan d'investissement sur plusieurs années. Belley doit être le moteur d'un tel projet.

### Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

### Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Une des exigences des pistes cyclables est qu'elles exigent un nettoyage (balayage notamment) régulier. C'est une question de sécurité. C'est pourquoi les bandes cyclables ne sont pas adaptées et doivent être abandonnées.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Le centre de Belley doit être repensé pour le redynamiser. L'organisation actuelle a montré ses limites. Une mue est indispensable. Cette transformation se fera en concertation avec tous les usagers.

### Action n°9 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Chaque axe de circulation a ses spécificités. Si une piste cyclable est bien délimitée, la rue utilisée par les véhicules à moteur peut rester limitée à 50 km/h. Les zones de rencontre sont à développer. La rue Saint-Jean est une zone de rencontre depuis 2013. Il est à noter que la Grande Rue a une vitesse limitée à 20 km/h. Pour faire respecter la limitation de vitesse, des ralentisseurs sont installés : il crée une certaine nuisance sonore pour les personnes avoisinantes. Les limitations de la vitesse se feront par la concertation de tous les usagers et des habitants.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Notre programme prévoit l'amélioration du quotidien. Tous les équipements le permettant seront donc améliorés (stationnement des deux roues, toilettes publiques...).

### Action n°11 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

### Action n°12 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Le stationnement en ville est à repenser entièrement.

### Action n°13 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'incitation financière est un bon levier à la condition d'être suffisamment incitative.

### Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Notre équipe s'engage fermement à aider les associations dans leurs actions. C'est dans la concertation que seront déterminées les actions municipales nécessaires. Chacun pourra s'asseoir autour de la table pour évoquer tous les sujets qu'il voudra.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°15 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

### Action n°16 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Nous pourrions nous appuyer sur la police municipale, dont les membres seront formés, et les institutions de l'État pour organiser des séances de sensibilisation et de formation.

### Action n°17 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

### Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas pour un certain nombre de personnes appartenant à la liste Belley Alternative.

### Action n°19 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

### Action n°20 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

En 2008, des pédibus avaient mis en place. Ils existent dans bien des communes. Pédibus et vélobus n'ont que des avantages, notamment celui de faire faire de l'exercice physique.

### Action n°21 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Pourquoi pas. C'est une idée à laquelle je n'avais pas pensé.

### Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.*

La punition fait également partie de la prévention.

## Commentaires généraux

En tant que liste écologiste, tous les transports "doux" font partie intégrante de notre programme. Notre programme est cohérent et chaque proposition appartient à la sphère écologique, citoyenne et des solidarités. Le développement du vélo est écologique, mais il est aussi un moyen de positionner les utilisateurs sur un même plan et de donner un accès et une habitude à l'exercice physique. Belley Alternative entend développer les pistes cyclables, aider toutes les associations, recréer l'espace urbain pour le dynamiser et le conformer aux enjeux d'aujourd'hui.

La qualité de l'air dans le Bugey est convenable. L'utilisation du vélo confortera cet acquis.

Nous envisageons un service de livraison qui permettrait de faire des courses sans se surcharger.

Enfin, le personnel municipal qui encadre les élèves (cantines, garderie, centre social) sera mieux formé dans tous les domaines afin d'améliorer l'hygiène de vie des enfants : l'activité physique fera partie de cette ouverture, ainsi que la sensibilisation à l'amélioration plus générale des modes de vie.